

A. Division

Paris, le 10. Mars 1811

2. Bureau  
de la Comp. g. ale

Réponse aux  
Lettres de Absent 13 & 14 1811  
ch. J. Saurier 1811

Enregistrement  
à l'arrivée, N.º 1511 R.  
au départ, N.º 1

Le Ministre de l'Intérieur,  
Comte de l'Empire,

A Monsieur Le Chiers  
Directeur de l'École Impériale des  
Beaux Arts à Rome

N.º 35240000

Envoi de son Compte  
approuvé pour l'exercice  
1810.

Monsieur, Je vous adresse  
par cette de mon approbation le Compte que  
vous m'avez rendu des recettes et dépenses  
faites pour l'École française des Beaux  
Arts à Rome pendant l'exercice 1810.

J'ai arrêté la recette à — 17794. 08.  
Et la dépense à — 18446. 19.

L'excédent de la dépense sur  
la recette est donc p.º l'Ex.º 1810.

De ————— 652. 11.  
Pour les Exercices antérieurs  
Il étoit de ————— 1108. 11.

Ensemble... 1760. 22.

Dont vous vous trouvez en excédent de  
dépense et que vous porterez au Compte de 1811.



Sur vos lettres Des 13. Décembre et 12.  
Janvier Derniers vous sollicitiez instamment un Lavoir  
de fonds pour vous mettre à même de Couvrir  
ce Déficit.

J'attendrai, Monsieur, le Compte  
De 1811. pour faire ordonnances ces 1760. 22.  
piastres. Je ne puis les imputer que sur cet  
exercice, les Crédits Des Exercices antérieurs, se  
trouvant totalement consommés.

C'est donc de la promptitude que vous  
mettez à me faire passer ce Compte, que  
dépendra l'époque de votre remboursement.

Je vous prie, Monsieur, que  
votre Comptabilité ne doit plus être tenue  
qu'en francs à partir de 1811, autrement J'en  
pourrais plus y donner ma Approbation.

Les 5. 200.<sup>l</sup> et les 400.<sup>l</sup> dont vous me  
parlez dans votre lettre Du 8. Janvier Des  
Articles quels Je vous avoit demandé. Des  
renseignements ne font plus à présent l'objet  
d'aucun doute. Ces 2. Articles font parti  
Du Compte particulier de M. Carreau -



avec le Ministère et dont le résultat ne  
peut influer sur votre Comptabilité qui  
d'ailleurs est régularisée jusqu'à 1811.

Recevez, Monsieur, l'Assurance  
de mes sentiments.  
Montaigu

P. S. Dans tous les Comptes qui m'ont été  
rendus depuis 1808, j'ai appercu un Excédant de  
Dépense annuelle; Je suis convaincu que cet Excédant  
provient d'une trop grande facilité à approuver  
les Dépenses. Je vous invite donc, Monsieur  
à être désormais plus sévère sur cette partie  
de votre Administration et à faire en sorte que  
ces Dépenses ne dépassent jamais le Crédit  
alloué à l'École Française des Beaux Arts  
à Rome.